










FICHE PROGRAMME

Intitulé de la formation :
FORMATION DE FORMATEURS POUR ADULTES
(présentiel)

 PUBLIC VISE :	Salariés exerçant la fonction de formateur souhaitant obtenir un agrément de la DFPC et se familiariser avec l'andragogie.
 PREREQUIS :	Avoir un projet de formation défini au sein de (projet "Fil rouge") Être proposé par son employeur Pour les modules en ligne et l'accompagnement à distance : moyens connectés (PC, smartphone, tablette) avec carte son, connexion internet Seront retenus en priorité les salariés présentant les conditions pour l'obtention de l'agrément : 3 ans d'expérience dans un domaine qui peut faire l'objet d'une formation (voir annexe de l'arrêté 2017/1165/gnc du 23/05/2017) Casier Judiciaire vierge
 NOMBRE DE STAGIAIRES :	Maximum par session de formation : 10
 TYPE DE FORMATION :	Interentreprises
 FORMATEUR :	Johann GOGNETTI : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diplôme de Formateur d'Adultes ✓ formateur de formateurs agréé DFPC (N° 2018/0053) ✓ formateur SST (FORPREV WGW80474)
 DATES PREVISIONNELLES :	Session 1P : 07 au 09 juin et 05 et 06 juillet 2021 Session 2P : 06 au 08 septembre et 04 et 05 octobre 2021
 DUREE PAR STAGIAIRE :	Durée globale par stagiaire : 40h minimum de face-à-face+ 4h maximum de certification Durée pour la partie théorique : 17h Durée pour la partie pratique : 23h Durée de l'évaluation sur site : 4h max
 OBJECTIFS DE LA FORMATION :	A la fin de la formation, l'apprenant est capable de préparer ses interventions, animer les séquences de formation, assurer le suivi pédagogique des stagiaires, évaluer les apprentissages, conformément à un « projet fil rouge » défini par l'employeur, correspondant à un besoin de l'entreprise.
 CONTENU DE LA FORMATION :	<ol style="list-style-type: none"> 1. PRÉPARER SES INTERVENTIONS : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir des objectifs et construire les situations d'apprentissage adaptées au public en formation ✓ Connaître les théories et méthodes pédagogiques applicables aux adultes ✓ Connaître les principaux outils pédagogiques ✓ Définir et formuler les objectifs pédagogiques ✓ Les organiser dans une progression pédagogique ✓ Adopter les méthodes pédagogiques appropriées 2. ANIMER LES SÉQUENCES DE FORMATION : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre les séquences pédagogiques et réguler le travail et le fonctionnement du groupe ✓ Connaître les principes de la communication ✓ Mettre en œuvre une écoute active (centrée sur l'apprentissage) ✓ Réguler l'expression et le travail du groupe ✓ Gérer le temps ✓ Gérer les conflits. 3. ASSURER LE SUIVI PÉDAGOGIQUE DES STAGIAIRES : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître son rôle de formateur et ses limites ✓ Adopter et susciter une pratique non discriminatoire envers et entre les stagiaires ✓ Connaître des éléments de psychologie des personnes en formation ✓ Maîtriser les techniques d'entretien individuel et collectif ✓ Adapter la progression aux rythmes et styles des apprenants ✓ Identifier les difficultés des apprenants et mettre en place des solutions de remédiation pédagogique. 4. ÉVALUER LES APPRENTISSAGES <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les différentes fonctions et formes de l'évaluation ✓ Créer et utiliser des outils d'évaluation des apprentissages.

LIEU DE LA FORMATION :

SEFOR, 27 bis avenue Foch, centre-ville
8h-11h30 / 12h30-16h



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

MOYENS

3 salles aménagées (tableaux blancs, panneaux de papier, tables, chaises) : 50m2, 60m2 et 20m2 (salle de pause déjeuner)

En ligne :

1 Plateforme collaborative accessible 15 jours avant le présentiel pour accéder à des informations utiles et échanger sur des bonnes pratiques ;
Échanges avec le formateur pour démarrer et avancer au mieux le projet fil rouge avant le présentiel.

Méthodes pédagogiques :

L'apprentissage est réalisé au moyen de techniques de pédagogie actives, qui consistent à faire expérimenter aux apprenants la méthode de la découverte, la méthode démonstrative, les jeux pédagogiques, et une dose acceptable de cours magistraux.

L'accent est mis sur l'adaptation au public formé, aux objectifs de formation, la dynamique et la variété des activités, la pertinence des évaluations, l'attention portée au suivi individuel.

Les moyens pédagogiques classiques sont privilégiés (fiabilité en toute circonstance), et complétés utilement par tous les outils numériques disponibles : diaporamas, évaluations sur tablettes ou boîtiers de vote, réseaux, internet, supports vidéo ...

Le suivi des apprenants est réalisé sur la base du projet fil rouge défini en début de formation.

Le but est de permettre à l'apprenant de finaliser son projet au fil de la formation, jusqu'à la validation en situation réelle.

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES :

Mises en situation de formation devant le groupe de formation (évaluation formative), puis en situation réelle en entreprise (évaluation sommative).

VALIDATION DE LA FORMATION :

Le formateur valide les compétences de l'apprenant au moyen d'une grille conforme à l'arrêté 2017/1165/gnc du 23/05/2017, et analysé avec le groupe en début de formation.